PROJET PEDAGOGIQUE EXTRASCOLAIRE 2024

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT DE MAUBOURGUET



Centre de Loisirs de Maubourguet Groupe Scolaire Fernand Camescasse 65700 Maubourguet Tél.: 05.62.43.03.11

Mèl : centredeloisirs-maubourguet@wanadoo.fr
Site : http://lesbouscarrets.jimdo.com/

SOMMAIRE

- 1. Les temps extrascolaires occupés. Page 4
- 2. Finalités et objectifs de l'accueil. Page 5 & 6
- 3. Les moyens mis en place. Page 7
- 4. Description d'une journée type ALSH. Page 8
- 5. Les différents types de personnel d'animation. Page 9
- 6. Le rôle de l'animateur : professionnel & stagiaire. Page 10
 - 7. Locaux utilisés et espaces à disposition de la structure.

Page 11

- 8. Le matériel à disposition : sportif & culturel. Page 11
- 9. Les outils d'évaluation de notre action. Page 12

Introduction.

Ce projet pédagogique a été réalisé par l'ensemble de l'équipe d'animation de l'Accueil de Loisirs de Maubourguet sur la base d'un jeu créé par les Foyers Ruraux 31-65. Merci à eux pour l'outil.

Ce projet s'appuie sur des valeurs partagées par chaque membre de l'équipe :

- Etre acteur de la mixité sociale : que ce soit au sein du groupe « enfants » ou avec d'autres publics extérieurs à la structure (crèche, les jeunes, maison de retraite)
- Apprentissage de l'égalité de droits selon les principes de la laïcité, des valeurs de la République
- Chacun a le droit de s'exprimer : quel que soit l'âge, chacun a le droit d'exprimer son désaccord, son enthousiasme, sa colère, sa tristesse, son envie. L'écoute de chacun devient alors une nécessité.
- Vivre en harmonie au sein d'une collectivité: pour cela, il faut apprendre et connaître les règles de vie en société, la politesse, l'empathie, le respect.

Sur la base de ces valeurs, le présent projet s'attache à décrire le fonctionnement de l'accueil de loisirs sans hébergement de Maubourguet

Les temps extrascolaires occupés.

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement « classique » :

L'accueil de loisirs de Maubourguet est ouvert durant les périodes suivantes :

- Vacances d'Hiver,
- Vacances de Printemps,
- Vacances d'été (hors fermeture annuelle en août).
- Vacances de Toussaint.

Durant ces périodes, l'accueil est ouvert de 7h30 à 18h afin de prendre en compte le rythme de travail des parents.

Il est possible de s'inscrire par demie journée, avec ou sans la prise de repas.

Les inscriptions se font au préalable par fiche d'inscription incluse dans le programme de chaque tranche d'âge.

Les temps d'accueil du matin sont de 7h30 à 9h30 (à 9h : horaire de commande des repas).

Les temps d'accueil de l'après-midi sont de 13h15 à 14h.

Les temps d'accueil des familles le soir sont à partir de 16h30 jusqu'à 18h.

Nous incitons en effet les familles à laisser leur enfant jusqu'au temps de goûter inclus (fourni par l'association) afin de clore la journée sur un temps collectif de partage.

Les actions spécifiques pour les 7/11 ans :

L'accueil de loisirs de Maubourguet est également partenaire dans l'organisation de stages à dominante sportive pour la tranche d'âge des 7/11 ans.

Ces actions spécifiques s'organisent en partenariat étroit avec le SOM Directeur (appui financier et humain) et le Service des Sports Municipal de Maubourguet (appui technique, pédagogique et humain).

Ces actions se déroulent dans un lieu identifié (Aire Polyvalente et zone sportive du Bouscarret) avec un accueil spécifique et une équipe d'encadrement détachée composée d'éducateurs sportifs et d'animateurs.

Par ailleurs, l'association propose ponctuellement (selon les ressources) des miniséjours sur place ou en extérieur.

Finalités et objectifs de l'accueil de loisirs.

A chaque période de vacances sera mis en avant un (ou plusieurs) des objectifs éducatifs qui vont suivre. Les activités qui sont ensuite mises en œuvre sont autant d'outils pour nous permettre d'aller au plus près des objectifs poursuivis. C'est pourquoi le présent projet pédagogique est global.

De manière général, notre vocation est de respecter les rythmes de vie et de favoriser le bon développement de l'enfant en assurant sa sécurité et son besoin affectif en toutes circonstances.

- Adaptation des activités : difficulté (degré d'acquisition nécessaire à), durée, techniques d'animation mises en avant...
- Prise en compte de l'envie (susciter l'intérêt sans forcer);
- Alternance des activités : sports et activités physiques, jeux de concentration, arts plastiques, activités de découverte...

Pour se faire, nous élaborons pour chaque période un programme « maternelles » et un programme « élémentaires » avec une équipe identifiée, des contenus et des sorties spécifiques.

Par ailleurs, chaque journée comprend des temps de collation (le matin) et de goûter (l'après midi); des temps d'activités cadrées; des temps libre (où l'adulte « s'efface » au profit des relations enfant / enfant; et des temps calmes.

Cela permet d'aménager un temps complet respectant tous les aspects du quotidien de l'enfant.

FINALITE DE NOTRE PROJET

La finalité de notre projet est ce que nous cherchons à atteindre par notre action. En tant qu'acteur éducatif de la vie de l'enfant, notre rôle est de « participer à » / de soutenir l'action familiale et environnementale de l'enfant et de le préserver en tant qu'être en devenir.

Nos objectifs éducatifs sont les suivants :

- Permettre à l'enfant d'apprécier ses temps libres hors de la cellule familiale (assurer son bien être physique, physiologique et psychologique).
- Permettre à l'enfant d'enrichir ses pratiques culturelles, artistiques, sportives, scientifiques par un biais ludique : développement des savoir faire.
- Préparer l'enfant pour les prochaines étapes de sa vie : qu'elle soit sociale (relation avec l'autre) et personnelle (expression de la personnalité et acquisition de l'autonomie) : développement des savoir être.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Notre rôle est multiple (encadrer, veiller à, animer...) et notre action est quotidienne. Notre démarche est professionnelle et vise à respecter un certain nombre d'objectifs qui sont autant d'outils qui nous permettent de garder un cap cohérent vis-à-vis de notre projet.

Ces objectifs sont dits pédagogiques (ou opérationnels). Certains sont communs à l'ensemble des enfants accueillis (ex. : découverte de l'environnement extérieur au centre) et d'autres sont spécifiques aux tranches d'âges (ex. : pour les petits, apprendre à gérer ses affaires).

Favorisant le plaisir de vivre ses temps libres hors de la cellule familiale.

- Etre acteur de ses loisirs. L'enfant est sollicité pour l'élaboration de ses activités. Il est force de proposition. Il choisit de participer ou pas. Il peut également être à l'initiative de nouvelles activités.
- Différenciation des lieux de vie entre petits et grands pour que chacun puisse se sentir à sa place, à l'aise au milieu de ses pairs. Cependant, des temps collectifs sont prévus à chaque vacance afin de ne pas cliver les catégories d'âge.
- Diversité des jeux, jouets et matériel pédagogique. L'enfant a le choix dans la gestion de ses temps libres. Le matériel à disposition favorise la curiosité, le plaisir de faire, de jouer, seul ou à plusieurs.
- Originalité des animations. Que ce soit dans le contenu, le lieu de déroulement ou la manière de les proposer. Activités et sorties doivent prendre en compte le fait que pour certains enfants, l'alsh est le seul lieu de vacances.

Favorisant le développement & l'autonomie de l'enfant.

- Prise en compte de la parole de l'enfant : lors d'outils bilan créés avec les enfants et utilisés quotidiennement.
- Mise en œuvre, chez les plus grands, de temps de parole / de débats / d'échange via le jeu.
- Mise en œuvre d'un espace individualisé de rangement des affaires pour les plus petits.
- Prise en compte du besoin affectif de l'enfant, quel que soit son âge : équipe référente par catégorie d'âge, posture bienveillante de l'équipe, lieux identifiés et adaptés selon les catégories d'âge.
- Valorisation de l'enfant par l'effort accompli, le progrès réalisé, par l'essai, la tentative...
- Mise en œuvre d'espaces de libre expression pour l'enfant, accessibles à tout moment de la journée.

- Autogestion du temps libre par les plus grands. L'adulte est en retrait mais reste dans une posture d'observation et peut être un soutien au besoin.
- Proposition d'activités alternant le développement physique de l'enfant, son expression, qu'elle soit manuelle, orale, créative ou artistique.
- Transmission et respect des gestes d'hygiène.

Favorisant la socialisation de l'enfant.

- Mise en œuvre d'actions régulières avec les ALSH du territoire de la Communauté de Communes Adour Madiran, et plus particulièrement ceux du Nord Département (voir annexe).
- Mise en œuvre d'animations avec d'autres publics (Ehpad, Cedetph, crèche..).
- Propositions de sorties hebdomadaires favorisant la découverte, l'ouverture culturelle et le ludique.
- Mise en œuvre d'activités collectives : jeux coopératifs, créations artistiques collectives.
- Mise en œuvre d'activités permettant de découvrir les richesses locales, qu'elles soient naturelles (faune, flore, cours d'eau, paysages) ou bâties.
- Utilisation et soin de notre environnement proche extérieur (jardin, mare, carrés potagers) et intérieur (l'enfant participe au rangement, au nettoyage pour les plus grands).

Les moyens mis en place.

Pour atteindre au mieux nos objectifs, nous devons mettre en œuvre les moyens nécessaires. Si ces derniers s'adaptent en fonction des thèmes des vacances, il n'en demeure pas moins que certains moyens sont récurrents.

Favorisant le plaisir de vivre ses temps libres.

- * Mise en place de référents spécifiques, élément essentiel notamment pour les plus petits, afin de garantir leur sécurité affective et assurer leurs repères.
- * Renouvellement régulier du matériel mis à disposition et / ou utiliser au service d'animations innovantes et fédératrices.
- * Bilans quotidiens avec les enfants où ils expriment leur ressenti, leur avis sur les activités de la ½ journée (ou de la journée) et leurs envies.
- * Mise en place, pour les grands, d'un tableau des activités : listing des jeux qu'ils souhaitent faire sur les vacances et mise en place d'un planning avec eux.
- * Organisation de sorties hebdomadaires.

Favorisant le développement & l'autonomie de l'enfant.

- * Mise en place de 3 catégories d'âge : les 3 ans & -, les 4/5 ans et les élémentaires : l'équipe d'animation est ainsi répartie en référents de chaque catégorie d'âge. A charge pour l'équipe d'animation de concevoir un programme d'activités adapté aux tranches d'âge.
- * Mise en place des règles de vie collective avec les enfants. Ces règles de vie sont ensuite imagées par les enfants selon leurs envies et leur représentativité de ces règles.
- * Mise en place de rangement individualisé identifiable pour les petits / moyens.
- * Affichage de panneaux sur l'hygiène (toilettes) et intégration de leur lecture dans les règles de vie.
- * Mise en place d'un cadre sécurisant pour les petits / moyens : salles d'activités, jeux et encadrement spécifiques (ex. : salle de lecture avec une tour aux livres, coin « doudou » avec matelas et peluches pour les moments où les plus petits souhaitent se retrouver « entre eux » etc...).
- * Mise à disposition d'une salle d'activités et de jeux spécifiques aux plus grands, séparée géographiquement des salles des petits / moyens.
- * Utilisation de matériel lié aux nouvelles technologies (tablettes, ordinateurs, vidéoprojecteur, caméra...).
- * Multiplicité des lieux à disposition pour le déroulement des activités proposées (Salle de motricité scolaire, aire polyvalente municipale, aire de sport du Bouscarret, cours arrière avec jardin, mare et cabanes.)
- * Mise en place d'un temps de sieste après le repas pour les plus petits (déterminé en fonction des besoins et non d'une tranche d'âge) et d'un temps de repos et de calme pour les plus grands.
- * Proposition d'une collation matinale et d'un goûter l'après midi.
- * Incitation de l'enfant à goûter mais sans forcer.

Favorisant la socialisation de l'enfant.

- * Ouverture des salles afin de créer un grand espace de libre circulation facilitant les échanges.
- * Jeux en libre accès pour favoriser les temps d'échange. L'adulte n'intervient qu'en cas de litige.
- * Organisation de sorties hebdomadaires : favoriser la découverte de l'extérieur et le contact avec d'autres personnes.
- * Echanges sur chaque vacance avec d'autres accueils de loisirs du territoire afin de favoriser les rencontres avec des enfants du même âge du proche « voisinage »
- * Animations communes régulières avec d'autres publics (petite enfance, jeunesse et personnes âgées).

Description d'une journée type ALSH.

✓ Accueil au centre de loisirs : De 7 h 30 à 9 heures.

Les salles d'accueil sont séparées entre maternelles et élémentaires et ce, afin de ne pas perturber l'intégration des tous petits à ce moment charnière (réveil difficile, crainte d'un nouveau lieu, crainte de la séparation..).

L'animateur qui fait l'ouverture est responsable de la notation des enfants arrivés sur la fiche d'appel. Il doit aller au-devant des familles afin de prendre connaissance des informations pouvant influencer la journée de l'enfant au centre.

Pour les maternelles, un animateur référent maternelles doit aller au-devant des familles afin de prendre en charge l'enfant : faciliter la transition famille / accueil ; l'emmener à son porte manteau pour dépôt de ses affaires puis le conduire dans la salle d'accueil.

Le reste de l'équipe, scindé par groupe d'âge, est chargé de rester vigilant aux groupes d'enfants jouant ne autonomie (éviter les disputes) et d'aller au-devant des enfants qui s'isolent (discuter avec, conduire à un jeu ou à une lecture).

Le groupe des grands part pour sa « salle de vie » vers 8h45. Les grands arrivant au-delà de cet horaire, une fois enregistré à l'accueil, vont seuls jusqu'à leur salle. Ils peuvent être accompagnés par un adulte s'ils le souhaitent.

♦ Chaque animateur est acteur de ce temps, même si il n'est pas actif.

✓ Temps libre :

De 9 h à 9 h 30.

Il s'agit d'une récréation : les enfants vont prendre l'air, jouer aux jeux mis à disposition. Sous le regard vigilant des adultes (qui anticipent les éventuels conflits ou vont au-devant des enfants isolés), il s'agit avant tout d'un temps de jeu « entre soi ». C'est un temps de concertation entre adultes sur le déroulement de la matinée et la répartition des tâches. Le temps libre s'achève par le passage aux toilettes et le lavage des mains.

✓ Collation:

De 9 h 30 à 10 heures.

Certains enfants étant là depuis 7h30 et d'autres ayant peu déjeuné, nous proposons une collation légère le matin (un ou deux biscuits). C'est un temps posé et calme.

✓ Activités du matin :

De 10 h à 11 h 30

(Activités piscine par groupe l'été : maternelles / élémentaires)

C'est le temps d'activité cadré préparé en amont par l'équipe d'animation. La durée est aménagée selon l'âge des enfants et le type d'activités proposées. Quotidiennement, les animations alternent les temps créatifs et les jeux plus sportifs afin de diversifier les propositions (ou sont proposées au choix, selon l'organisation prévue par l'équipe d'animation).

✓ Retour temps calme :

De 11 h 45 à midi.

Avant le passage aux toilettes et au lavage de mains, un temps calme est aménagé avant la prise de repas pour remobiliser le groupe de manière douce. Pour les maternelles, une lecture de contes est effectuée.

✓ Repas :

De midi à 13 h.

Le temps du repas est un temps où nous prenons le temps! Les adultes ont pour rôle d'assurer le service et d'accompagner les plus petits à la prise de repas tandis que les plus grands sont responsabilisés (aide au débarrassage...). Nous incitons les enfants à goûter mais nous ne les forçons jamais.

En fin de repas, un temps calme est mis en œuvre afin de faciliter la transition vers le temps de sieste / repos.

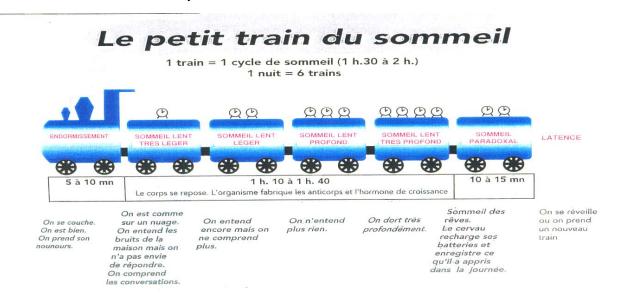
Un accueil pour les enfants venant l'après-midi à lieu de 13h15 à 14h.

✓ Temps libre / calme :

De 13 h à ...

Pour toutes les catégories d'âge, un temps de repos est aménagé : les élémentaires ont un temps calme où ils sont allongés avec de la musique douce ; les grandes sections ont un temps de repos allongé avec lecture et / ou écoute de contes audio. Pour les plus petits, une lecture de conte a lieu puis ils sont changés (pour ceux qui en ont besoin) et vont à la sieste dans la salle prévue à cet effet. De la musique douce est diffusée et une veilleuse est allumée. Pour chaque catégorie d'âge, ce temps est sous surveillance étroite des adultes qui sont là pour apaiser, rassurer et favoriser le temps de repos.

Pour les dormeurs, nous tâchons de respecter le rythme de sommeil tel qu'il est décrit par les services de la PMI. Voir ci-joint le « train du sommeil »



✓ Activités de l'après-midi :

De 14 h 15 à 15h45

2° temps d'activité cadrée de la journée. Cependant, pour les maternelles, ce temps est aménagé: un temps d'activité cadré est proposé aux plus grands tandis que pour les dormeurs, nous privilégions des activités plus courtes à entrée ouverte. Une activité sportive et en extérieur sera privilégiée pour chaque catégorie avant l'heure du goûter.

✓ Toilettes avant goûter :

De 15h45 à 16h.

✓ Goûter temps calme:

De 16 h à 17 heures.

Le goûter est un temps de retour au calme. Le goûter est essentiel dans le bon développement de l'enfant. Nous tâchons d'alterner les produits proposés (fruits, gâteaux secs, produits laitiers).

✓ Temps libre et accueil des familles : De 17 h à 18 heures.

Nous incitons les familles à ne venir qu'à partir de 16h30 récupérer leurs enfants (le temps qu'ils prennent le goûter). Ce temps est un temps d'accueil libre des familles durant lequel les enfants sont en récréation (selon les mêmes modalités que l'accueil du matin). C'est un moment privilégié d'échanges avec les familles sur la journée de l'enfant.

Les animateurs partant de manière échelonnée, ceux partant à 17h sont chargés du nettoyage des tables et du rangement des salles.

Les différents types de personnel d'animation.

Pour proposer et animer les différentes activités durant les périodes extrascolaires, notre équipe est constituée d'intervenants de divers statuts :

L'équipe salariale fixe qui est composée de :

- Un directeur diplômé du Dejeps « développement et coordination de réseaux, de territoires et de projets » et du Beatep « enjeux du développement local »,
- Une secrétaire,
- Sept animateurs diplômés du BAFA ou du BAFD ou du CAP AEPE (ou en cours de formation).

En outre, chaque membre de l'équipe est en possession du PSC1 (renouvelé en 2021).

Hormis la secrétaire, les autres membres de l'équipe salariale font partie de l'équipe d'animation.

♦ Les personnels mis à disposition.

Afin d'assurer sa mission, le centre de loisirs bénéficie de partenariats offrant le détachement ponctuel d'un ou plusieurs personnels.

A ce titre, la collectivité met à disposition de l'association :

Deux éducateurs sportifs du Service des Sports de la commune, pour l'organisation et l'encadrement des stages sportifs à destination des 7 / 11 ans.

♦ Les stagiaires BAFA & BAFD.

La structure a à cœur d'accueillir et d'aider à l'apprentissage pratique toute personne issue des formations du domaine de l'animation.

<u>L'objectif de la structure est de</u> : fournir une expérience réutilisable dans d'autres structures et dans d'autres milieux professionnels touchant la vie de l'enfant.

Intégrer le stagiaire dans l'équipe d'animation en tant qu'acteur à part entière de la vie de l'enfant.

Intégrer les objectifs de formation du stagiaire dans le mode de fonctionnement de l'association sur la période concernée afin de valoriser le stagiaire au sein de l'équipe.

Apporter un suivi et un regard éclairé sur l'action quotidienne du stagiaire et aider à la progression de sa formation.

Pour se faire, des rencontres préalables ont lieu entre stagiaires et équipe d'animation afin d'intégrer le stagiaire dans le processus de création du programme d'activités. De plus, un tutorat est mis en place pour un suivi personnalisé des stagiaires avec des bilans régulièrement effectués. Enfin, il est proposé aux stagiaires d'intégrer le fonctionnement de la structure sur l'ensemble de la période de vacances afin de faire pleinement partie de l'équipe et de conserver, de fait, une cohésion dans le fonctionnement de cette dernière.

Le rôle de l'animateur : professionnel & stagiaire.

L'animateur est un co-éducateur

SES ATTITUDES ET SES COMPORTEMENTS.

AVEC LES ENFANTS

- il est garant de leur sécurité morale, physique et affective,
- il est en adéquation avec l'image de référent qu'il renvoie aux enfants (politesse, respect, écoute..)
- il contribue à l'épanouissement de leur personnalité,
- il leur permet de développer leurs potentialités,
- il favorise la rencontre de l'individu avec le groupe.

PAR RAPPORT AUX ACTIVITES

- il met en place et il assure le suivi pédagogique et matériel nécessaire à l'activité,
- il a une pédagogie active fondée sur la réussite de chacun,
- il sait mettre en lumière l'aspect ludique de l'activité,
- il sait s'adapter aux contraintes du moment.

PAR RAPPORT A L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

- il situe son propre rôle au sein de l'équipe d'animation,
- il participe à la formulation, à la réalisation du projet pédagogique de la structure et à l'évaluation de ses résultats,

PAR RAPPORT A L'ENVIRONNEMENT (naturel mais également les lieux de vie..)

- il le respecte en toute circonstance,
- il sensibilise les enfants à l'environnement, il les aide à le connaître et à le découvrir pour le faire respecter.

PAR RAPPORT A LUI MEME

- il définit et exprime son projet,
- il évalue son action et choisi les moyens de se perfectionner.
- il sait se remettre en question et accepte la critique constructive en vue d'améliorer sa pratique.
- il cherche à mettre en cohérence ses intentions et ses pratiques.

Le stagiaire doit appréhender ces différents aspects et les intégrer comme faisant partie de sa formation.

Le stagiaire doit en outre :

- Etre en capacité d'exprimer son projet professionnel et ses objectifs personnels,
- Etre en capacité d'exprimer les difficultés vécues au quotidien avec recul et objectivité.
- Accepter de se « mettre en danger » en prenant des initiatives (après concertation avec l'équipe d'animation) afin de se confronter au public et à ses réactions.

<u>Intégrer ces différents aspects, c'est s'offrir la chance de vivre un stage aboutissant à l'acquisition d'une véritable expérience professionnelle.</u>

Locaux utilisés et espaces à disposition de la structure.

Composition des locaux du centre de loisirs :

- Deux bureaux : un utilisé par le pôle administratif du centre et l'autre réservé aux rencontres confidentielles avec les familles,
- Deux sanitaires : un pour les garçons incluant 3 toilettes différentes (une pour les moins de 5 ans, une normale et une pour enfants handicapés) et un pour les filles possédant les mêmes caractéristiques,
- Un local douche aménagé pour le change des touts petits,
- Cinq salles spécifiques aux activités possédant chacune un lavabo pour se laver les mains et nettoyer le matériel,
- Une salle « cuisine » pouvant accueillir des activités.

Tous les sols sont en revêtement spécifique à l'accueil de mineurs.

- Un local « matériel pédagogique ».
- Un local « technique » pour le rangement des produits d'entretien,
- Un local « chaufferie » situé à l'extérieur,

Outre les locaux propres au centre de loisirs et mis à disposition par la municipalité, cette dernière permet également au centre de profiter des infrastructures et espaces suivants :

- Les cours de récréation et locaux de l'école du Groupe Scolaire Fernand Camescasse, soit une salle informatique, une salle Arts Plastiques et une salle de motricité couverte.
- L'Aire Polyvalente incluant : au rez-de-chaussée, un terrain multisports, des panneaux de basket etc.. remis à neuf en 2008 ; au premier : une aire matelassée pour les sports de contacts,
- Les locaux du Centre Culturel pour proposer différents spectacles.
- Le complexe sportif du domaine du Bouscarret composé d'un terrain de football, d'un terrain de rugby, d'un terrain de basket, d'un mur de Pala, de 2 cours de tennis et de jeux extérieurs.
- Le gymnase du collège, sous l'autorité du responsable du Service des Sports, pour la tenue des stages sportifs.

Le matériel à disposition : sportif & culturel.

Le matériel pédagogique utilisé répond aux normes en vigueur quant à l'adaptabilité du matériel vis à vis d'enfants âgés de 2 à 12 ans.

Afin d'assurer cette exigence, le centre de loisirs se fournit, que ce soit en matière de matériel éducatif et sportif, auprès de fournisseurs spécialisés.

Outre le matériel pédagogique usuel, le centre de loisirs s'est muni de matériel technologique tel que matériel informatique et matériel audiovisuel et ce, afin de pouvoir proposer aux enfants (à partir de 8 ans) l'accès aux nouvelles technologies.

Le centre de loisirs bénéficie également du matériel sportif des associations locales, matériel mutualisé par le Service des Sports de la municipalité.

Le matériel à disposition du centre de loisirs est rangé dans différents emplacements spécifiques :

- Un local « sport » situé sous le préau des primaires du groupe scolaire Fernand Camescasse ;
- Un local « sport » situé à l'Aire Polyvalente,
- Un local « matériel » situé dans les locaux du centre de loisirs.

Les outils d'évaluation de notre action.

Les évaluations avec les enfants.

Chaque jour, un responsable de chaque tranche d'âge se doit de remplir un tableau d'évaluation. Ce tableau permet d'évaluer le déroulement des activités prévues et improvisées, de mesurer l'impact de ces activités sur les enfants, d'évoquer les différentes difficultés rencontrées... Ces évaluations sont faites avec les enfants (voire par les enfants pour les plus grands).

Ces bilans écrits peuvent entraîner une rencontre entre le directeur et un ou deux membres de l'équipe afin de résoudre les problèmes urgents qui peuvent se poser.

Le bilan de vacances.

Toutes les semaines, une réunion de bilan des jours écoulés a lieu. Les évaluations quotidiennes servent de fil conducteur. Le directeur conduit la réunion. Y sont évoqués tous les aspects concourant au fonctionnement quotidien de la structure et les différentes améliorations à apporter sur la période suivante. Sont également abordés les aspects relationnels liés au travail d'équipe : relations enfant / adulte, entre adultes et équipe d'animation / direction.

Un chapitre spécifique de la réunion est centré sur l'intégration des stagiaires. C'est l'occasion pour eux d'exprimer leurs ressentis et d'entendre les conseils des animateurs.

La fréquentation.

Un des outils pour mesurer notre action est la fréquentation des enfants. Au delà du phénomène de garderie qui peut toucher toute structure jeunesse, la plupart des enfants fréquentent un centre de loisirs selon les activités qu'ils proposent, la manière dont elles se déroulent et l'ambiance qui y règne. Une chute de cette fréquentation est un facteur de remise en question de notre part sur ces différents points.

Le retour des parents.

Lors de l'accueil quotidien de l'enfant (matin et soir), des échanges informels ont régulièrement lieu.

En outre, pour partager avec eux les loisirs de leurs enfants ; nous organisons régulièrement des spectacles auxquels ils sont invités ou nous réalisons des vidéos / albums photos des vacances.





PROJET PEDAGOGIQUE INTER-CENTRES 2024

ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT DE : LABATUT RIVIERE, LASCAZERES & MAUBOURGUET

SOMMAIRE

10. Valeurs communes & objectifs éducatifs du projet.
 Page 3
 11. Objectifs pédagogiques et évaluation.

Page 4

12. Les enjeux.

13. Les moyens mis en place.

14. Le programme d'actions 2024. Page 8

Les valeurs communes.

Les accueils de loisirs de Labatut Rivière et de Lascazères sont sous régie intercommunale. L'accueil de loisirs de Maubourguet est associatif.

Depuis plusieurs années, les équipes pédagogiques de ces structures ont à cœur de monter des projets de partenariats.

Le projet 2024 est articulé autour d'un projet de fonctionnement commun.

En voici les valeurs partagées :

- o Rompre l'isolement social de l'enfant vivant en milieu rural.
- o Partager une expérience de vie commune.

En somme, nous voulons jouer notre rôle de créateur de lien social.

Ces valeurs doivent définir notre action au quotidien.

Les objectifs éducatifs.

Afin de respecter au mieux nos valeurs, nous nous sommes fixés des objectifs éducatifs (dit généraux).

Toutes actions des équipes pédagogiques des ALSH concernés doit tendre vers ces objectifs.

En l'état, ces objectifs ne sont ni mesurables, ni vérifiables. Ils fixent un cap. Les voici :

- Favoriser la mixité sociale ;
- o Participer à l'enrichissement de l'enfant ;
- Suivre au plus près les rythmes de l'enfant.

Aussi, nous les déclinons en objectifs pédagogiques (dit opérationnels) qui impliqueront des critères et des indicateurs d'évaluation.

Ces derniers permettront aux acteurs d'évaluer leurs actions et d'adapter, si nécessaire, les moyens mis en œuvre.

Les objectifs opérationnels et les critères d'évaluation.

Pour plus de lisibilité, les objectifs pédagogiques sont rattachés directement à leurs critères d'évaluation. Les indicateurs d'évaluation de ces derniers sont indiqués en suivant.

⊕ O.E : Favoriser la mixité sociale.

Organisation d'animations communes.

- → Des journées à thème sont organisées.
 - ① Au moins 3 journées à thème / an.
 - 2 100% des enfants des ALSH sont mélangés durant ces journées.
 - 3 Les publics des 3 ALSH sont présents.
 - ① Chaque accueil de loisirs accueille au moins une journée thématique / an

Harmonisation des tarifs des sorties.

- → Les tarifs sont accessibles au plus grand nombre.
 - ① 1/3 au moins des enfants participant sont issus du tarif QF1.
- → Les tarifs sont homogènes entre structures.
 - ① Ecart de de 30% entre tarifs CCAM et tarifs association.

Harmonisation dans la gestion des groupes.

- → Egalité de traitement des enfants.
 - ① 100% des animateurs ont un groupe d'enfants issus des 3 alsh.
 - ② 100% des animateurs adoptent les mêmes postures.
 - 3 100% des enfants d'une même catégorie d'âge ont accès aux mêmes possibilités.
- → Homogénéisation des modes d'organisation.
 - ① 100% des journées ont fait l'objet d'un échange préalable entre équipes quant à leur organisation.
 - ② Les modes de restauration sont les mêmes pour tous les enfants.
 - 3 Les modes de transport sont les mêmes pour tous les enfants.
 - ④ Les modes de restauration sont les mêmes pour les équipes pédagogiques.

⊕ O.E : Participer à l'enrichissement de l'enfant.

Organisation de sorties communes.

- → Des sorties régulières sont organisées.
 - ① Au moins 1 sortie / période de vacances.
 - ② Au moins 1 sortie à l'extérieur du département / an.
 - 3 Les publics des 3 ALSH sont présents.
- → Les sorties proposées sont diversifiées.
 - ① Au moins 2 des 3 thématiques suivantes sont déclinées en cours d'année : activité physique / ludique / culturelle.
 - ② de 50% des sorties proposées sont renouvelées d'une année sur l'autre.

Variété des thématiques d'activités.

- → Les thématiques sont diversifiées.
 - ① Un thème différent par période de vacances.
- ② Les thématiques sont en lien avec l'environnement de l'enfant (social, temporel, géographique etc...).
 - 3 Les 4 grands axes sont déclinés dans l'année : arts, sports, culture, science.
 - → Le matériel pédagogique est diversifié.
 - ① Au moins 3 nouveaux supports sont utilisés / an.
 - ② Prêt au moins une fois / an de matériel d'un alsh à l'autre.
 - 3 Au moins 1 fois / an achat de matériel dédié à l'extrascolaire.

⊕ O.E : Suivre au plus près les rythmes de l'enfant.

Organisation de programmes différenciés (maternelles / élémentaires).

- → Les activités sont adaptées à chaque tranche d'âge.
 - ① + de 50% des activités ont des modalités de déroulement distinctes.
 - ② Au moins 1 animation propre à chaque âge / jour.
 - 3 Au moins 1 animateur référent par catégorie d'âge.
- → Les sorties sont adaptées à chaque tranche d'âge.
 - ① + de 70% des sorties sont différenciées : maternelles / élémentaires.
 - ② 100% des sorties prennent en compte les spécificités de chaque catégorie d'âge.

Organisation des modes de fonctionnement.

- → Présence de référent / âge.
 - ① 80% des équipes d'encadrement des sorties sont issues des 3 alsh.
 - ② 100% des animateurs sur les sorties ont animé des journées classiques sur le site d'implantation.
- → Prise en compte des besoins physiologiques des enfants.
 - ① 100% des journées communes maternelles prennent en compte le besoin en repos.
 - $\ensuremath{\mathbb{Q}}$ + de 80% des sorties maternelles peuvent s'adapter à l'état de fatigue des enfants.

Les enjeux.

Il apparaît important de mettre en lumière deux enjeux liés à ce projet. Celui concernant l'organisation de programmes et de sorties différenciés ; Celui concernant l'organisation des journées thématiques.

1. Enjeux des programmes et sorties différenciés.

Au-delà de l'aspect financier lié à la mutualisation de moyens entre les deux partenaires, il est utile de rappeler que les enfants accueillis en accueil de loisirs ont entre 3 et 11 ans révolus. Dans cette fourchette d'âges, les rythmes de développement, les besoins, les centres d'intérêts et les capacités cognitives et physiques diffèrent.

Une des missions premières de tout accueil de loisirs est d'assurer la sécurité physique, affective et physiologique de tout individu accueilli. Et donc de respecter au mieux son rythme de développement.

Par la mutualisation et l'organisation qui en découle, notre capacité à proposer des programmes d'activités distincts et des sorties différenciées s'en trouve renforcée. Nous sommes alors au plus près des enjeux éducatifs qui nous animent où c'est l'organisation qui s'adapte à l'enfant et non l'enfant qui s'adapte à l'organisation.

2. Enjeux des journées thématiques.

Si les sorties extérieures sont un moyen utile et même essentielle pour favoriser l'enrichissement de l'enfant ; les journées thématiques en sont un autre : comme les sorties, elles favorisent la découverte du territoire de vie de l'autre si elles sont organisées sur chacun des territoires concernés. La mise en lumière des richesses d'un territoire (celui de l'ALSH de Labatut rivière, Lascazères et Maubourguet) est source de découverte pour le public des autres accueils et est également source de valorisation pour le public enfant qui accueille.

A un autre niveau, la mutualisation de moyens (humains et matériels) que nécessite l'organisation de telles journées permet aux acteurs d'enrichir le contenu des programmes proposés et de varier les méthodes d'animation utilisées habituellement.

Les moyens mis en place.

Les moyens décrivent l'ensemble des outils que nous devons mobiliser et les méthodes pédagogiques que nous devons déployer pour atteindre nos objectifs et mettre en œuvre le projet Inter-centres.

Les moyens humains.

Nous nous appuyons sur trois équipes pédagogiques qui se connaissent.

Le nombre d'animateurs total permet de renforcer les capacités d'encadrement de chaque accueil, d'accueillir un maximum d'enfants et de garantir une qualité optimale d'encadrement.

Ces équipes poursuivent les mêmes objectifs qui consistent en :

Privilégier le plaisir de l'enfant,

Favoriser la rencontre de l'autre,

Permettre à l'enfant de s'épanouir dans ses vacances,

Respecter le rythme et le besoin de chacun,

Prendre du plaisir dans l'échange avec ses collègues.

Pour autant, chaque équipe utilise des méthodes pédagogiques différentes, liées au parcours professionnel et aux compétences de chacun.

Afin d'atteindre les objectifs fixés dans ce projet et de diminuer les freins liés à l'utilisation de méthodes pédagogiques inconnues ou mal maîtrisées, il apparaît nécessaire de construire un socle commun de connaissances.

Pour se faire, il peut être envisagé de mettre en œuvre des modules courts de formation interne centrés sur l'élaboration de fiche Animation ou de mettre en œuvre des espaces de rencontres afin de favoriser l'acculturation commune autour de valeurs fortes (notion d'Education Populaire; Histoire et compréhension des courants pédagogiques etc...) et l'échange d'expériences.

Ces temps à mettre en œuvre, avant la mise en œuvre du programme partenarial, ne doivent pas se substituer aux temps de réunion plus traditionnels qui doivent précéder l'organisation de chacune des périodes de vacances.

Les moyens matériels.

Chaque accueil de loisirs possède son propre matériel susceptible d'être mis à disposition des actions communes. Cela permet d'enrichir les contenus proposés sans nécessité d'investir.

Par ailleurs, l'accueil de loisirs de Maubourguet dispose d'une ludothèque qui est mise à disposition des deux accueils de loisirs.

La prise en charge partagée des coûts de sorties (transports + droits d'entrées) entre la Communauté de Communes Adour Madiran et l'association CLM de Maubourguet permet d'optimiser les dépenses.

Pour un coût identique par financeur, les 3 accueils ont désormais la capacité de doubler les actions communes : une pour les maternelles et une pour les élémentaires.

Le même principe est appliqué à toutes nos actions : hébergement, restauration, petit équipement.

Programme des actions communes 2024.

240,00 € 250,00€ 280,00 € 245,00 € 210,00€ 210,00 € 175,00 € 240,00 € 280,00 € 270,00 £ Total Sortie Maub 250,00€ 120,00€ 105,00€ 105,00 € 105,00 € 75,00 € 120,00€ 120,00€ 120,00 € 140,00€ Total Sortie SGAM 500,00€ 8,00€ 7,00 € 5,00€ 7,00€ 8,00€ 900′9 900′9 7,00€ Coût sortie/ 7,00 € enfant PEC bus Même bus Même bus Même bus Même bus 100,00 € 250,00€ 450,00 € 250,00€ 450,00 € 400,000 € Wême bus 100,00 £ Estimation coût bus Même bus Wême bus 215,00 € 215,00€ 350,00 € 350,00 € (sur base années précédentes PLANNING DES DATES ET LIEUX DE SORTIES 2024 CCAM Maubourguet 20 2 bus nécessaires 156 130 Kms 8 Maubourguet 13 Maubourguet G distance bus (A/R) ou site Maubourguet Maubourguet 2 bus nécessaires Maubourguet (CAC) Maubourguet Maubourguet journée élémentaires élémentaires élémentaires élémentaires élémentaires élémentaires Catégorie élémentaires élémentaires maternelles maternelles maternelles maternelles maternelles maternelles maternelles dage OUS. Zons Lieux d'ouverture ALSH CCAM ascazères. ascazères ascazères ascazères Labatut Labatut Labatut abatut ::3 ::3 26-juil Loser game River park Labatut R Ferme de Moon (Bordères 64) 12-juil Parc rapaces de Saint Lanne umée city park Labatut R. Conteur des Nezbulleuses Grands jeux dans les bois Olympiades à l'Aire Poly Objet 23-févr Escape Game au CAC ump Around Tarbes 6-févr Patinoire Cauterets Ou 24/04 ou 05/05 19-avr Parcours sensoriels Du 08/07 ou 02/08 Du 20/02 ou 03/03 ermesse Aire Poly Ferme de Trencalli Jeu des Kim géant Zygoland Tarbes 19-juil Gouffre Esparros OU INTERCENTRES ? Lournée piscine 02-août Gondrin Dates Ze vendredi 1e vendredi Printemps Automne 出